



Syndicat de la Fédération des Industries du Livre du Papier et de la Communication de Vitrolles

Maison des Syndicats, 13127 Vitrolles Tél / 04.42.79 37 98

## Communiqué important N°2 !!

L'urgence de la situation de notre entreprise nous fait revenir vers vous rapidement après vous avoir communiqué les éléments de ces derniers mois. En effet ces derniers jours la situation s'est aggravée soudainement et conformément à ce que nous vous annoncions dans notre déclaration précédente, le comportement et les malversations de Riccobono ont fini d'agacer les différents protagonistes et représentants du tribunal, qui par l'intermédiaire du mandataire de la procédure, ont lancé une procédure d'extension du redressement judiciaire sur le groupe Riccobono.

Le plan proposé par Riccobono avait déjà déclenché la colère de l'administrateur devant les conditions et l'ampleur de la casse sociale qui en découle (voir communiqué précédent). Celui-ci nous l'a bien proposé en C.E tout en émettant toutes ses réserves et en précisant bien que c'est le plan de l'actionnaire et que celui-ci n'est qu'un moyen de régler ses comptes avec les élus et salariés de l'entreprise qui n'acceptent pas la casse sociale que veut imposer Riccobono après nous avoir fait subir des attaques d'une violence inouïe depuis des mois.

Quelques jours après avoir donné notre avis (négatif) sur ce « plan », le mandataire, sollicité pour circulariser celui-ci, au vu du contenu et des observations de l'administrateur a lancé la procédure d'extension... Les motifs de celle-ci sont clairs et conformes à ce que nous clamons haut et fort depuis de longs mois : les loyers des rotatives ont été surévalués pendant de longues années et le préjudice s'élève à plusieurs millions d'euros (ceci est écrit par le cabinet expert du tribunal), les 10% de commission retenu par le groupe sur l'ensemble des chiffres d'affaire des titres que nous imprimons ont été reconnu en partie comme de la marge au profit de l'actionnaire (d'après encore le cabinet du tribunal). Les flux anormaux entre les entités du groupe, tous défavorables à M.O.P ces derniers temps (Midi-Print et P.O.P), l'absence totale d'autonomie que ce soit au niveau commercial, managérial et financier ainsi que la mauvaise foi de l'actionnaire ont fini de convaincre le mandataire et l'administrateur du bien-fondé de la procédure d'extension.

Cette procédure met en danger tous les salariés du groupe Riccobono ; aucune des imprimeries ne survivraient à une liquidation judiciaire du groupe, (qui abrite quasiment l'exclusivité des chiffres d'affaire des titres que nous imprimons) qui découlerait d'une liquidation judiciaire de M.O.P.

C'est la raison pour laquelle nous communiquons encore aujourd'hui, en effet l'administrateur a rédigé une requête en liquidation judiciaire de M.O.P !!! Quelle en est la cause ? Le non-respect des engagements que Riccobono a pris devant le tribunal (encore) le 21 juillet dernier, à savoir le financement de la période d'observation. Depuis de longs mois et au vu de la procédure, les fournisseurs (plaques, encres, papier etc...) demandent plus de garanties dans les délais de paiement or Riccobono ne cesse de repousser les règlements ou de ne pas les honorer ce qui entraîne de graves carences qui nous emmènent au bord de l'arrêt de production !! Nous ne vous détaillons pas les retards des paies et acomptes depuis des mois pour les salariés (jusqu'à 10 jours) qui mettent ceux-ci dans des situations intenable au vu de leurs échéances et ne favorisent pas la sérénité sociale.

Nous rajoutons en pièce jointe le mail du directeur du site accompagné de la réponse de l'administrateur en fin de semaine dernière.

Nous alertons les militants de la Cgt de l'urgence de la situation et nous lançons à nouveau un appel à la mobilisation de tous afin de mettre fin à la folie destructrice de Riccobono. Une proposition a été validée par le cabinet du

tribunal (une nouvelle fois...), proposée par l'administrateur à Riccobono qui sera prêt à faire marche arrière si celui-ci accepte de discuter sur ces bases, il est temps pour Riccobono de retrouver ses esprits et d'arrêter de mettre en danger, par son comportement, tous les camarades du groupe. Nous sommes toujours demandeurs de rencontrer les militants de la profession ainsi que des autres centres du groupe Riccobono afin d'essayer de faire peser notre force commune dans la bataille.

Vitrolles le 28 Aout 2017

La section syndicale M.O.P